

Réponse de Nicolas Dupont-Aignan, pour Debout La France

Auteur en 2013, avec mon collègue Alain BOCQUET député du Nord, d'un rapport parlementaire d'information sur la lutte contre les paradis fiscaux, document que j'ai ensuite vulgarisé dans un ouvrage intitulé « Les Voleurs de la République » afin de pouvoir sensibiliser tous nos concitoyens, je ne puis être suspect d'aucune complaisance envers la corruption, le détournement d'argent public, et tout ce qui concourt de près ou de loin à ce que j'appelle le pillage de l'Etat.

À ce titre, il va sans dire que je m'engage à faire respecter l'Etat de droit au sein de l'Union Européenne, à faire preuve de transparence et d'éthique dans le cadre de mes activités parlementaires si je suis élu, et à exiger la transparence des positions défendues par les Etats Membres au Conseil.

En revanche, je suis farouchement hostile à la création d'un organe indépendant de l'Union Européenne en matière d'éthique, car je ne vois pas au nom de quoi une instance extérieure n'ayant pas la légitimité de l'élection aurait à émettre un jugement moral sur les actes de l'Union.

Je sais pertinemment qu'il ne faut pas non plus attendre de l'Europe actuelle qu'elle fasse sa propre police. En effet, le Président de la Commission Européenne Jean-Claude JUNCKER n'est pas un modèle de vertu, et l'Union tolère en son sein des Etats que je qualifierai de voyous en ce qu'ils se comportent comme des paradis fiscaux (l'Irlande).

J'espère vivement que les élections Européennes du 26 mai prochain permettront de renverser ce système de complicité malsaine entre l'Union Européenne, les lobbies et les marchés financiers, et je sais pouvoir compter sur la présence de Stéphanie GIBAUD, lanceuse d'alerte sur le scandale financier d'UBS et numéro deux sur ma liste, afin de renverser ce système dévoyé.